

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 103 (1977)
Heft: 9: SIA spécial, no 2, 1977

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Ecologie, fantasmes et politique

L'écologie est une bannière, brandie aux couleurs variées (elle n'est pas forcément verte) par des groupes aux motivations fort diverses. S'en réclamer a longtemps suffi pour être traité de farfelu. Aujourd'hui, elle a fait son entrée officielle sur la scène politique, comme on l'a vu lors de récentes élections dans un pays voisin. Elle dispose désormais d'un vocabulaire propre, de slogans, de schémas et d'un début de pouvoir, dont il est malaisé de discerner comment elle va s'en servir.

On l'a déjà relevé dans ces colonnes, c'est aux technocrates que l'on attribue la responsabilité de toutes les atteintes à l'environnement, de toutes les dégradations de la qualité de la vie. Il existe désormais à Genève une « Association contre les abus technocratiques » (sic !). On imagine l'ampleur et la précision du programme d'un tel groupe, l'objectivité de ses moyens et le festival de tir tous azimuts auquel il pourra se livrer...

En tant qu'architectes ou ingénieurs, nous faisons partie de ce monde de technocrates ainsi visés. Notre formation nous pousse à l'objectivité et nous interdit de répondre par des outrances à celles qui nous sont adressées. Il nous est en revanche indispensable de consacrer plus de réflexions à ce « combat » écologique, pour démêler les faits des affirmations gratuites, les éléments essentiels des élucubrations hasardeuses et les solutions réalistes des postulats délirants. Le poids politique acquis par les exigences relatives à l'environnement, loin de clarifier la situation, contribue à officialiser les confusions et à accentuer la position défensive que nous ressentons souvent être la nôtre.

On mélange à l'envi des notions fort différentes, comme « qualité de la vie », « protection de l'environnement », « lutte contre la pollution », etc. N'a-t-on pas récemment lu dans un quotidien lausannois un lecteur se plaindre de ce que l'éclairage de terrains de sports pollue la nuit ?

La construction d'immeubles salubres et bien équipés, la multiplication de la propriété individuelle, la diminution des heures de travail, le remplacement progressif du travail musculaire par des machines, la mobilité entièrement nouvelle acquise par le développement du rail, de la route et des ailes, une variété infinie de loisirs offerte à chacun : qui oserait sérieusement contester qu'il y a là autant d'éléments apportés avec le concours de la science et de la technique à l'amélioration de la qualité de la vie ?

Il est vrai que certaines contraintes en sont le résultat ; il n'en reste pas moins que jamais l'être humain n'a eu matériellement une pareille possibilité de choix quant à la façon de conduire sa propre vie. S'il est trop souvent conditionné de sorte qu'il renonce de lui-même à cette variété dans le choix, la cause n'est pas à rechercher dans le développement de la science et de la technique, mais dans un évident retard du développement de la conscience morale de l'homme.

Le problème fondamental réside à notre avis dans l'usage, la gestion des ressources ouvertes par le progrès technologique. Le pas le plus important a été sans conteste franchi lors de la domestication de l'énergie, peu importe sous quelle forme de base.

L'exploitation industrielle des énergies fossiles a débuté en un temps où le rapport entre les besoins prévisibles à courte ou moyenne échéance et les réserves connues était dérisoire et n'incitait pas à l'économie. C'est la responsabilité de notre siècle, alors que l'on peut désormais prévoir l'épuisement de sources exploitées encore avec prodigalité, d'assurer les alternatives au bénéfice des générations futures.

Nous ne voulons pas entrer ici dans la discussion de l'importance à donner aux différentes sources d'énergie, mais simplement relever que la première mesure à généraliser consiste à améliorer systématiquement le rendement de l'énergie que nous consommons. Cela implique par exemple l'utilisation de chaque source énergétique la où elle est le mieux adaptée, donc l'élimination de

concurrences insensées. A l'échelon national, nous fonderions de grands espoirs sur des conceptions globales de l'énergie et des transports, si les travaux des commissions concernées n'avançaient pas avec une lenteur telle que toutes les options risquent d'être prises définitivement avant que soient publiés les rapports finaux.

D'une façon générale, les mesures proposées en vue de la conservation de l'énergie ne sont vraiment efficaces que si elles sont imposées par la loi (par exemple isolation thermique des immeubles) ou contraignantes financièrement (on pourrait imaginer une nouvelle politique du prix de l'énergie).

Notre rôle est évident dans ce domaine. Nous devons être les conseillers des maîtres d'ouvrage ou des autorités et savoir imposer par la persuasion les solutions compatibles avec les responsabilités techniques qui sont les nôtres. Il est vrai que cela exige un effort d'information beaucoup plus poussé d'une part et un échange interdisciplinaire d'autre part, afin d'être à même de répondre aux affirmations à l'emporte-pièce de certains écologistes ou aux objections des économistes.

La plupart des atteintes à l'environnement résultent au fond du non-respect d'une gestion rationnelle des ressources disponibles. L'aspect financier de la question ne doit pas être le seul. En effet, les critères économiques valables en un temps donné peuvent varier très rapidement et échapper à tout contrôle : le pétrole en a fourni un exemple convaincant, trop vite oublié malgré les conséquences graves pour chacun d'entre nous.

Le réseau des autoroutes européennes, par exemple, a été planifié avec une générosité évidente, sans qu'on se souciât de savoir pendant combien de temps l'automobile allait pouvoir subsister et sans connaître aucune alternative comparable avec ce moyen de transport. Dans le même temps, la plupart des administrations ferroviaires souffraient d'un développement insuffisant conduisant à des manques de capacité et de compétitivité. On peut admettre que si les ressources engagées par les Etats avaient été réparties différemment entre ces deux indispensables partenaires, l'environnement aurait pu être mieux ménagé sans dommage pour l'économie et l'industrie, alors que la gestion de l'énergie aurait correspondu aux perspectives que l'on connaît.

Il est illusoire d'attendre le remède à tous les maux d'un arrêt immédiat et inconditionnel de la croissance économique. Les tâches qu'il reste à accomplir pour la protection de l'environnement demandent la mise en œuvre d'importants moyens aussi bien techniques que financiers. De meilleures solutions ne sont possibles que grâce au progrès technologique. Recherche et développement sont indissociables du dynamisme de la technique. Ce serait un calcul archifaux, aux conséquences funestes, de penser qu'un non catégorique au progrès matériel amènerait le revirement moral dont a besoin notre société. Assimiler ce progrès à un facteur de corruption morale procède d'un manichéisme se trompant de cible. Autant il est salutaire de reconnaître les erreurs inévitables parce que liées à toute activité humaine, autant il serait déplacé de ressentir une mauvaise conscience, comme on le demande parfois, pour les magnifiques réalisations de la science et de la technique humaines.

Il tombe sous le sens que la préservation de l'environnement, dans le cadre d'une harmonie entre l'homme et le monde qu'il habite, dépend dans une large mesure de la prospérité que l'on pourra forger. Songeons à la part des dépenses que l'Etat doit consentir pour cette tâche : seule une population et une société bénéficiant d'une certaine aisance peuvent fournir par la fiscalité les moyens d'une telle politique de l'environnement.

Cette politique ne requiert pas que des fonds, mais aussi une conception réaliste et cohérente, si tant est que la politique est l'art du possible. Il est donc hautement souhaitable que les autorités responsables sachent résister à toute pression, notamment à celles qui voudraient mettre l'écologie au service d'une idéologie. Il est également nécessaire que les spécialistes, venus de la recherche ou de l'industrie, soient les partenaires des autorités, au même titre que l'économie, les sciences naturelles ou morales.

Nos professions ont contribué de façon importante à l'édification du monde d'aujourd'hui et leurs références sont suffisantes pour qu'elles participent tout aussi activement (et non au banc des accusés !) à construire son avenir.

JEAN-PIERRE WEIBEL.